

Assistant/e au cabinet médical

téléphoner, faxer, classer, documenter, gérer

Les assistants et assistantes au cabinet médical effectuent des tâches administratives et organisationnelles au sein du cabinet médical de manière efficace et compétente. Ils s'occupent des patients et des patientes et effectuent des travaux d'accompagnement. Ils ont des connaissances dans les domaines de la radiologie et de la radioprotection, du laboratoire du cabinet médical ainsi que de l'administration du cabinet et de l'assistance aux consultations.

Les aides doivent également avoir une formation médicale: Lorsqu'ils répondent à un appel téléphonique, ils effectuent un premier triage pour sa-

voir s'il s'agit d'une urgence. Si nécessaire, ils rassurent les patients et les orientent vers un autre service, p. ex. le service des urgences de l'hôpital ou un spécialiste.

Les assistants et assistantes au cabinet médical sont également le premier contact dans le cabinet médical et pour d'autres groupes professionnels, les pharmaciens, les caisses d'assurance maladie et d'autres partenaires du secteur de la santé. Les professionnels effectuent toujours leurs activités avec les patients sous la supervision d'un médecin.



Quoi et pourquoi?

- ▶ Afin que la patiente se sente en de bonnes mains dans le cabinet, l'assistant au cabinet médical l'accueille et la traite avec respect, politesse et amabilité et enregistre ses données personnelles dans un dossier électronique du patient via l'ordinateur.
- ▶ Afin que le patient qui a une maladie ou une urgence obtienne un rendez-vous rapidement, l'assistante au cabinet médical assure la permanence téléphonique et s'occupe de la prise de rendez-vous.
- ▶ Afin que les salles de soins soient toujours propres et hygiéniques, l'assistant au cabinet médical les contrôle avant chaque traitement, les nettoie et les désinfecte et prépare les différents instruments et médicaments.
- ▶ Afin que les prélèvements de laboratoire ou les examens radiologiques soient également effectués de manière efficace, l'assistante au cabinet médical s'en occupe elle-même.

Les faits

Admission Formation professionnelle initiale achevée avec certificat fédéral de capacité CFC dans le champ professionnel de la médecine (p. ex. en tant qu'assistant/e en soins et santé communautaire CFC ou assistant/e médical/e CFC).

Formation La formation continue d'assistant et assistante au cabinet médical est une reconversion en cours d'emploi et dure entre 10 mois et 3 semestres, selon l'institution de formation.

Les aspects positifs En tant qu'assistant et assistante au cabinet médical, on exerce l'une des professions médicales les plus fondamentales et on est l'un des principaux collaborateurs des médecins. On est tout simplement indispensable au système de santé!

Les aspects négatifs En tant que bras droit du médecin, l'assistant et assistante au cabinet médical doit être flexible en ce qui concerne ses horaires de travail. En outre, il est d'usage de porter des vêtements uniformes (une casaque avec un pantalon à enfiler assorti ou même de simples t-shirts avec un pantalon blanc).

Bon à savoir Les assistants et assistantes au cabinet médical travaillent dans des cabinets médicaux de toutes les spécialités. En outre, ils peuvent également travailler dans des hôpitaux, des cliniques telles que des cliniques spécialisées ou universitaires, dans des centres de rééducation ou auprès de services de santé.

Profil requis

	avantageux	important	très important
capacité de combinaison	■		
compréhension rapide, réflexion analytique	■	■	
connaissances en informatique, intérêt pour les sciences naturelles	■	■	
empathie, talents organisationnels	■	■	■
fluidité de l'expression orale et écrite	■		
habileté manuelle	■		
intérêt à travailler avec les gens, compétences commerciales	■	■	■
précision dans le travail, diligence	■	■	■
résilience	■	■	
sens des responsabilités, discrétion	■	■	■

Plans de carrière

Infirmier/-ière HES (Bachelor)
Infirmier/-ière ES, technicien/ne en analyses biomédicales ES (diplôme fédéral)
Expert/e en assurance-maladie DF, expert/e en gestion d'institutions de santé DF (diplôme fédéral)
Coordinateur/-trice en médecine ambulatoire BF, spécialiste en assurance-maladie BF (brevet fédéral)
Assistant/e au cabinet médical
Formation professionnelle initiale (CFC) dans le domaine médical ou titre équivalent (voir admission)